

Économie coopérative et solidaire

Panorama de l'ESS en France : quel bilan ?

Forêt de résultats remarquables en temps de crise, riche de perspectives prometteuses, l'Économie sociale et solidaire (ESS) est un atout majeur que peut jouer la France, sur le front de l'emploi et de la performance économique d'une part, mais aussi sur la question essentielle du sens donné au travail.

L'ESS : un secteur (enfin) reconnu

- 5 Si l'Économie sociale et solidaire s'est développée au cours des XIX^e et XX^e siècles, la loi relative à celle-ci a véritablement consacré le secteur. En effet, elle a permis de donner une définition claire de l'ESS qui « recouvre les associations, coopératives, mutuelles et fondations mais aussi désormais les entreprises classiques, à condition qu'elles poursuivent un but social autre que le seul partage des bénéfices et que leur "lucrativité" soit encadrée ; autrement dit, les bénéfices ne doivent pas être intégralement reversés aux actionnaires et leur gouvernance doit être démocratique ». Et à y regarder de plus près, le secteur est bien ancré dans notre quotidien : protection de l'environnement, banque, assurance, tourisme, enseignement... L'ESS s'imisce quasiment dans tous les secteurs d'activité.

Un salarié sur huit dans l'ESS

- En prime, le secteur crée aujourd'hui deux fois et demie plus d'emplois pérennes que la moyenne de l'économie traditionnelle. L'ESS concerne déjà un salarié sur huit en France. L'ESS, un secteur d'avenir pour l'emploi ? Cette économie de service et de proximité répond à des besoins sociaux au plus près des territoires. Et la demande sociale ne baisse pas. Elle n'a même jamais été aussi grande.

Le cercle vertueux du sens donné au travail

- C'est peut-être là le point le plus important que soulève l'ESS, alors que le concept de « *Brown-out* » (qui concerne les personnes qui ne trouvent pas de sens à leur métier) émerge sur le marché du travail. Car aujourd'hui, cette quête de sens dans la sphère professionnelle guide de nombreux Français. Ces derniers entendent inscrire leur travail dans un projet plus large, en faveur de l'intérêt général. Pas étonnant donc que ces derniers viennent grossir les rangs de l'ESS, qui propose une dimension citoyenne. C'est la démarche initiée par les opticiens Optic 2000, qui se définissent comme des « opticiens citoyens ». Ces derniers mènent ainsi de concert une politique militante et engagée en faveur de l'accès aux soins, le réseau étant organisé de façon à couvrir l'ensemble du territoire français : il contribue à fournir à tous les Français les services d'un opticien de proximité. De plus, la coopérative Optic 2000 s'est engagée dans de nombreuses actions de prévention et de sensibilisation en santé visuelle et auditive sous l'égide de la fondation Optic 2000.

- Ces pratiques vertueuses se développent à tous les niveaux, comme en témoigne le succès de la « consommation collaborative », manière de réduire les intermédiaires, de créer du lien social, de redonner du sens à l'acte d'achat, au besoin en se servant de ce que la technologie permet, comme les applications de mise en relation. Pour accompagner les investissements en ce sens, la MAIF¹, autre grande coopérative de l'ESS, a créé récemment une société filiale d'investissement, MAIF Avenir. L'entreprise a déjà investi 4 millions d'euros dans GuestToGuest², 2,6 millions dans Koolicar³ et 1,7 million dans mesdepanneurs.fr⁴. « *Nous ne sommes pas les seuls à nous positionner sur le sujet ; mais notre ambition, affirme Dominique Mahé, directeur de la MAIF, c'est de devenir l'assureur de référence de l'économie collaborative.* » Il est vrai que les initiatives de l'ESS doivent pouvoir être assurées et ont aussi besoin de trouver des sources de financement, sachant qu'elles n'obéissent pas aux mêmes impératifs de rentabilité financière.

- 35 Mais loin d'être un handicap, cette logique de fonctionnement fait des émules. Et non seulement ce modèle résiste mieux, progresse plus, mais il se répand en bénéficiant de l'optimisme qu'il engendre. Il s'agit bien de penser l'économie « *autrement que par la concurrence, la compétition et la financiarisation à outrance. Soit privilégier une approche plus vertueuse, intégrant transparence, intérêt général, coopération, solidarité, équité, circuits courts, proximité et financement participatif* », résume Françoise Bernon, déléguée générale du Laboratoire de l'ESS. Ambitieux, probablement, mais possible, certainement.

Source : notre-planete.info

1. MAIF: société d'assurance mutuelle française.

2. GuestToGuest: plateforme d'échange de maisons et d'appartements entre particuliers.

3. Koolicar: site de location de voitures entre particuliers.

4. mesdepanneurs.fr: application spécialisée dans le dépannage d'urgence à domicile.

Compréhension

1. Qu'est-ce que l'économie sociale et solidaire (ESS) ? Faites des hypothèses.

Première partie (l.4 à 11)

2. À quelle condition une organisation peut-elle relever de l'ESS ?

Deuxième partie (12-16)

3. Relevez les éléments qui montrent l'essor de l'ESS.

Troisième partie de l'article (17-39).

4. Expliquez pourquoi de plus en plus de Français souhaitent travailler dans l'ESS.
5. Pour quelles raisons les entreprises Optic 2000 et MAIF relèvent-elles de l'ESS ?

Compréhension orale

Source : *France Culture*, 27.06.18, *Le Choix de la rédaction*

Présentation e thème de l'émission

1. Qu'est-ce qu'une coopérative d'habitants ? Où ce modèle se développe-t-il ? Quelle est la situation en France ?

L'émission

2. Qui est Adrien Poullain et pourquoi est-il interviewé ?

3. Quel est le principe d'une coopérative d'habitants ?

4. Selon la journaliste Annabelle Grelier, quel est l'état d'esprit nécessaire pour faire partie d'une coopérative d'habitants ?

5. Listez les services proposés dans les coopératives d'habitants.

Grammaire

La condition

Relisez ces extraits des documents travaillés puis complétez la règle.

a. L'ESS « recouvre les associations, coopératives, mutuelles et fondations mais aussi désormais les entreprises classiques, à condition qu'elles poursuivent un but social autre que le seul partage des bénéfices et que leur "lucrativité" soit encadrée ».

b. Une coopérative d'habitation, c'est vivre mieux et moins cher si tant est que l'on n'ait pas peur de l'engagement et de la collectivité.

Règle

Pour exprimer la condition, on peut utiliser les conjonctions à condition que et si tant est que * suivies du mode (nuance de doute)

Quand le sujet des deux actions est le même, on utilise à condition de + infinitif.

Notre coopérative va se développer à condition de trouver des sources de financement.

On peut également utiliser :

- si + indicatif ;

C'est une coopérative si elle poursuit un but social et que sa lucrativité est encadrée.

- pourvu que + subjonctif (seule condition suffisante)

Tout se passera bien pourvu que les occupants de l'immeuble communiquent régulièrement.

Récapitulatif

	indique...	Exemples
si + indicatif	une condition de réalisation	C'est une coopérative si elle a une gouvernance démocratique.
à condition que + subjonctif	une condition indispensable	Vous pouvez conduire à condition que vous ayez une assurance.
si tant est que + subjonctif	une condition nécessaire mais peu probable	J'achèterai cette épice si tant est que je la trouve.
pourvu que + subjonctif	la seule condition suffisante	Tout se passera bien pourvu que vous communiquiez régulièrement.

Source : Cosmopolite 4, Didier

Exercices

1. Associez le résultat à la condition correspondante.

- a. Je me lancerai dans ce projet d'habitat coopératif
- b. Nous pourrions construire l'immeuble à cet endroit
- c. Il me semble que les coopératives d'habitants peuvent offrir une solution à la crise du logement
- d. Notre projet se concrétisera
- e. Votre immeuble peut devenir une coopérative d'habitants
- f. Un projet d'habitat participatif peut aboutir

- 1. si les habitants ont la volonté de vivre de manière collective.
- 2. si vous mettez en commun des espaces de vie.
- 3. si nous parvenons à réunir le budget.
- 4. si je m'entends bien avec tous les participants.
- 5. si la ville nous vend le terrain.
- 6. si on encourage leur développement.

2. Transformez les phrases en utilisant **pourvu que**.

- a. Nous participerons au Mois de l'ESS si notre projet est sélectionné.
- b. Nous deviendrons des acteurs de l'ESS si nous montons une association ou une coopérative.
- c. Notre association sera éligible si elle est reconnue comme une structure d'utilité sociale.
- d. De nombreuses initiatives régionales et nationales sont prévues sur le territoire. Elles verront le jour à une seule condition: que les pouvoirs publics les soutiennent.